



RECONQUERIR LA CONFLUENCE DOUBS-LOUE

Délégation : Besançon
Région/Département : Bourgogne-Franche-Comté, Jura
Commune concernée : Parcey
Bassin versant : Basse vallée du Doubs
Type de milieu : Cours d'eau

**Interlocuteurs Agence
CI & Référent :** Vincent Porteret

PRESENTATION DU PROJET

MAITRE D'OUVRAGE

SYNDICAT MIXTE DOUBS-LOUE
2 place des Anciens Combattants
39120 ANNOIRE
Tel : 03.70.58.40.03

PARTENAIRES

Agence de l'eau, Commune de Parcey, Dole Environnement, Conseil départemental 39, Région Bourgogne-Franche-Comté, Etat

CONTEXTE

Dynamique et mobile, le Doubs et la Loue ont été fortement aménagés afin de mieux protéger les villages et les cultures des crues. Néanmoins, ces aménagements ont entraîné de forts déséquilibres morphologiques menaçant aujourd'hui la richesse écologique du site, qui accueille notamment la réserve naturelle nationale (RNN) de l'île du Girard.

PROBLEMATIQUE ET ENJEUX

Restaurer l'espace de bon fonctionnement de la confluence du Doubs et de la Loue, afin de lutter contre les inondations et remédier aux désordres morphologiques induits par les aménagements hydrauliques passés.

OBJECTIFS

- Restaurer la **dynamique alluviale** dans le secteur de la confluence notamment au sein de la RNN de l'île de Girard
- Accroître les **champs d'expansion des crues** en reconnectant les milieux annexes pour stocker les débordements et lutter contre la disparition des mosaïques d'habitat
- Conforter la **sécurité des populations** face aux crues, notamment face au risque de rupture de digues en diminuant les contraintes hydrauliques et en luttant contre le déséquilibre sédimentaire

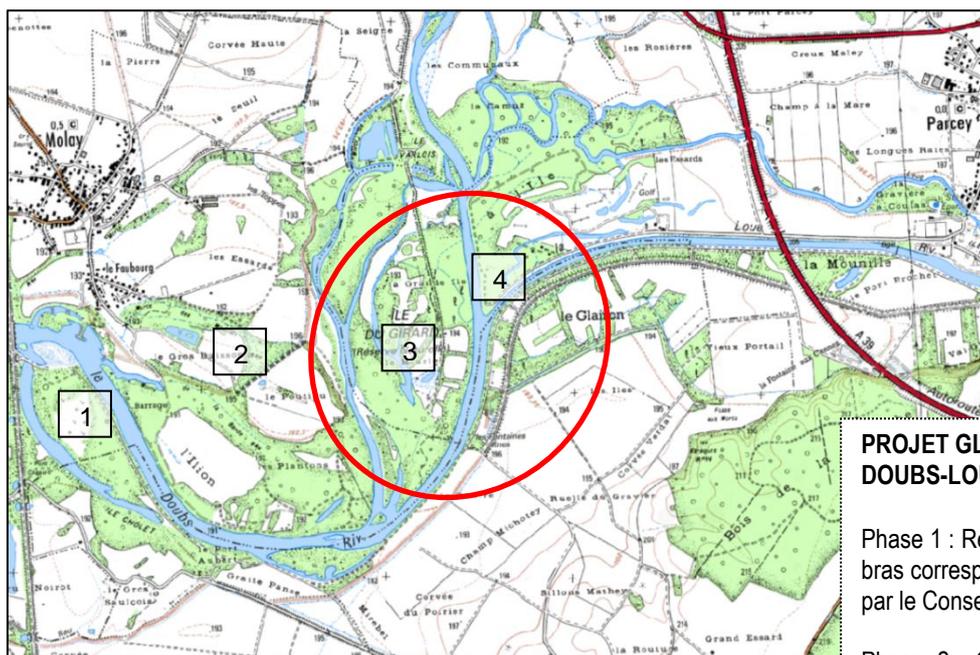
INTERETS POUR LES MILIEUX

Diversification des habitats aquatiques
Restauration de la dynamique fluviale
Reconnexion des zones humides connexes

INTERETS POUR LES INONDATIONS

Protection contre les crues d'occurrence trentennale

DESCRIPTION DU PROJET



◀ Localisation du secteur d'intervention

Pointe de la confluence du Doubs et de la Loue et l'île de Girard en rive droite du Doubs (réserve naturelle nationale)

PROJET GLOBAL CONFLUENCE DOUBS-LOUE

2,6
M€

Phase 1 : Restauration de l'île Cholet et du bras correspondant du vieux Doubs menée par le Conseil Général du Jura en 2010

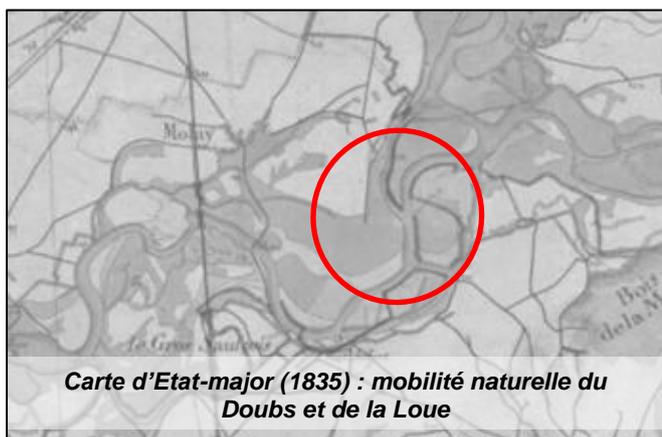
Phase 2 : Confortement de la digue de Molay mené par le SMDL en 2012.

Phases 3 et 4 : Restauration de la dynamique alluviale et désenrochement de la pointe de la confluence.

Montant total des phases 3 et 4 : 80 000 € HT pour les études et 750 000 € HT pour les travaux

Plan de financement des travaux (phases 3 et 4) :

- Agence de l'eau : 70 %
- Région Franche-Comté Bourgogne : 10 %
- Autofinancement : 20 %



Carte d'Etat-major (1835) : mobilité naturelle du Doubs et de la Loue



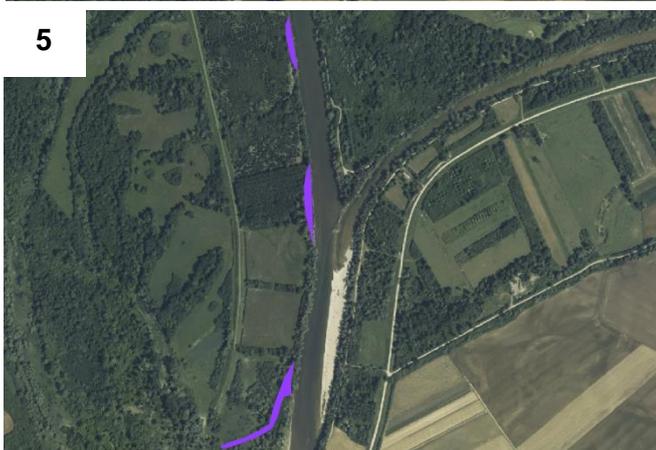
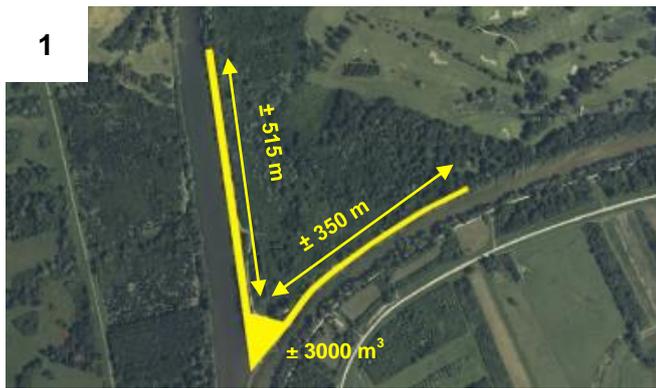
Contraintes latérales (digues, enrochement, casiers) réalisées dans les années 1960

LES OPERATIONS (phases 3 et 4)

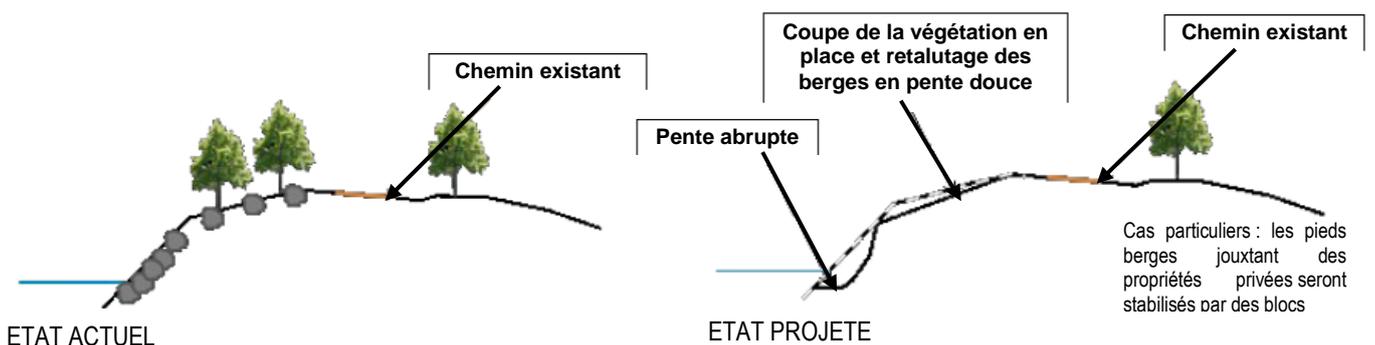
- Désenrochement de la pointe de la confluence
- Démantèlement de la digue d'entonnement de la réserve du Girard (450 m)
- Suppression des casiers et enrochements Girard
- Gestion sédimentaire : réinjection de sédiments sous forme d'un banc et création de fuseaux d'incision
- Restauration de la roselière
- Création d'une plateforme : zone de refuge pour la faune et observatoire de la confluence
- Création d'un cheminement à la confluence

ZOOM SUR LE PROJET

Détails des opérations de suppression des contraintes latérales prévues dans le pré-programme



1. Désenrochement de la pointe de la confluence pour augmenter l'érosion des berges et redonner de l'espace aux cours d'eau
2. Suppression des casiers et enrochements Girard pour diminuer la contrainte hydraulique et reconnecter l'aval de la RNN de Girard
3. Démantèlement de la digue Girard pour reconnecter l'aval de la RNN de Girard
4. Suppression de l'épi pour augmenter l'érosion de la berge
5. Création de fuseaux d'incision pour redynamiser les processus morphologiques
6. Réinjection de matériaux sous forme de banc



→ Environ 2500m de contraintes à démanteler et 18 000 m³ de sédiments à réinjecter

CONDUITE ET DYNAMIQUE DU PROJET

ORIGINE DU PROJET

L'étude géomorphologique de la Basse vallée du Doubs (Malavoi, 2004) s'intéressant aux altérations importantes du Doubs et de la Loue aval, a mis en exergue de nombreux désordres tant biologiques que morphologiques. Il en est ressorti un besoin de restauration de la dynamique fluviale pour stopper, ou au moins diminuer, la dégradation des équilibres sédimentaires (incision du lit, homogénéisation des faciès...). Cette étude a ainsi identifié le site de la confluence Doubs-Loue comme un site prioritaire pour une action de restauration, nécessitant le démantèlement d'ouvrages de protection pour réamorcer des processus de dépôt et de sédimentation. Pour envisager ce démantèlement, le confortement des digues protégeant les habitations contre une crue d'occurrence trentennale, était un préalable indispensable.

LEVIER DE LA DEMARCHE

- Forte implication de certains élus locaux
- Réflexion locale pour la modification du périmètre du golf jouxtant la confluence du Doubs et de la Loue, ayant permis de mettre en lumière les enjeux environnementaux aux yeux des différentes parties prenantes
- Appui des services de l'Etat, notamment au titre de la prévention du risque d'inondation et de la préservation milieux naturels (Natura 2000, Réserve Naturelle)
- Présence de la Réserve Naturelle Nationale du Girard et de son gestionnaire
- Cohérence avec les démarches engagées en amont sur la Basse Loue : reconquête d'un espace de bon fonctionnement sur 10 km (Belmont, Parcey)

ROLE DE L'AGENCE DE L'EAU

- A l'impulsion du projet, l'agence de l'eau a proposé d'étudier et éventuellement de participer au projet d'aménagement du golf s'il conduisait à libérer tout ou partie de la zone de confluence, dans le cadre du dispositif « 1ere vague des défis » mené en 2005
- Médiation entre les partenaires du projet notamment collectivités/services de l'Etat
- Présence active constante : relance des acteurs, rencontres, aide à la formalisation des démarches, structuration de la gouvernance
- Participation financière à toutes les phases du projet et amplifiée dans le cadre de l'AAP GEMAPI (financement à 80% des études) et des travaux à venir (aides bonifiées via le contrat Agence-SMIX Grand Dôle)

DIFFICULTES RENCONTREES

Forte crainte initiale de la population locale de voir augmenter le risque d'inondation du fait de la présence de bancs de galets dans la zone de confluence. Néanmoins, les échanges, l'écoute des arguments de toutes les parties prenantes et l'implication des acteurs dans la durée (de l'ordre de 10 ans) ont permis au projet d'évoluer vers une plus grande adhésion des riverains.

POINTS FORTS DU PROJET

- La Loue et le Doubs sont deux des rares rivières franc-comtoises à forte énergie et donc encore capables de « cicatriser » en réactivant le transport sédimentaire
- Une convergence entre les enjeux liés au milieu naturel et à la lutte contre les inondations
- Présence d'une réserve naturelle à fortes potentialités biologiques grâce à la mosaïque de milieux en place
- Des élus convaincus de cette richesse patrimoniale et d'un compromis nécessaire avec la rivière pour des remèdes durables (satisfaction des usages liés à l'eau, pérennité des infrastructures etc.)

PERSPECTIVES

- Un suivi optimisé pour enregistrer les effets positifs du projet sur le lit de la rivière et les milieux annexes (réserve du Girard)
- Lancement d'une démarche plus à l'aval par l'EPTB Saône et Doubs pour déterminer les principaux sites à enjeux (biodiversité/morphologie/inondation/économie) et engager les discussions pour la mise en place d'un Espace de Bon Fonctionnement